



AVIS PUBLIC

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE ÉLECTION PARTIELLE - 5 MAI 2024

Par cet avis public, Yan Senneville, président d'élection annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise de la Ville de Saint-Sauveur :

- 1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la ville depuis au moins 12 mois le 13 mars 2024.
- 2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le **13 mars 2024**. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
- 3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus has

- 4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **20 avril 2024 à 13 h**.
- 5. La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.
- 6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Adresse: 1, place de la Mairie.

Saint-Sauveur (Québec)

J0R 1R6

Téléphone: (450) 227-0000, poste 2300

Courriel: <u>elections@vss.ca</u>

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 27 mars 2024.

Le président d'élection,

Yan Senneville, OMA